Journal Info SAINT SIMON

N° 136

PROJET DU FUTUR LOTISSEMENT « LE CLOS DE LA MAINE »

JUIN 2024

www.saintsimondebordes.fr

L'ÉDITO DU MAIRE

Comme annoncé lors des vœux de début d'année, 2024 devrait être l'année de démarrage des projets communaux que nous portons depuis le début du mandat 2020.

Au mois de mars, nous avons acheté le terrain à l'entrée du bourg qui nous permettra d'installer la supérette API dans les prochaines semaines. Elle fonctionnera exclusivement par carte bancaire en téléchargeant l'application API et sera disponible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Les prix sont proches de ceux de la grande distribution.

La commune est également en cours d'acquisition d'une parcelle de terrain d'une superficie de 6900 m² environ, mitoyen au terrain appartenant à la commune près de l'église. Un projet de lotissement est en cours de discussion avec un cabinet d'ingénierie de Jonzac pour 10 lots. Le terrain qui se trouve en face sera aussi porteur de 4 lots à bâtir.

Le terrain du Monument de la Résistance, situé aux Hillairets, appartient depuis le mois de mai 2024 à la commune. La propriétaire nous l'a cédé pour l'euro symbolique et nous la remercions vivement.

Le permis de construire de l'ombrière photovoltaïque autour de la salle des fêtes a été déposé. Sa construction ne devrait pas tarder avec, en plus, une ou deux bornes de recharge pour les véhicules électriques.

Le dossier de la future salle de réunion de conseil et de mariage est en cours. Les travaux devraient raisonnablement débuter en octobre prochain.

Nous avons aussi repris le dossier de réhabilitation de l'église. C'est un projet qui nous tient à cœur. Les travaux ne commenceront pas avant deux ou trois ans.

En ce début d'année, un sujet nous a amené quelques contrariétés ; c'est le contrôle des assainissements sur la commune. Il faut savoir que la loi impose aux communes de faire vérifier les assainissements non collectifs. La CDCHS a validé cette délégation à la société EAU 17. Saint-Simon-de-Bordes avait fait le choix de ne pas signer cette délégation.
Plusieurs échanges de mails attestent que nous sommes opposés au tarif. Un courrier a été cosigné par plusieurs maires pour demander une baisse de ce tarif. Malheureusement et sans surprise, notre demande a été refusée.

Au moment où j'écris cet éditorial, nous sommes en menace de fermeture d'une classe du RPI. Les 4 maires sont allés rencontrer le Directeur d'Académie. Cette menace est due à la démographie en baisse et à la fuite des enfants de nos communes vers Jonzac. C'est avec grand regret car nos écoles apportent le même enseignement, avec le côté familial sur le plan relationnel ainsi qu'une qualité culinaire remarquable de nos cantines.
N'hésitez pas à revenir vers nous pour aider à sauver notre RPI.

A votre disposition,

Le Maire,
Jean-Marc THOMAS

« VŒUX DU MAIRE »

FINANCES

L'année 2023 s'est terminée avec un excédent de 504.933,58 €uros. Ce résultat très positif a permis au Conseil municipal de mettre en place pour 2024 un budget à hauteur de ses ambitions, à hauteur de 1.161.914 €uros.

URBANISME

Depuis la validation de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) les permis de construire déposés à la commune de Saint Simon de Bordes sont instruits à la Communauté de Commune de Haute Saintonge.

Cette proximité facilite l'échange avec les instructeurs de nos dossiers. Malheureusement le ralentissement des nouvelles constructions est toujours d'actualité. Afin d'attirer des primo-accédants le Conseil Municipal a décidé la mise en place d'un lotissement communal de 10 lots qui se situera route d'Agudelle. Un privé a profité de l'opportunité pour lotir un terrain en face du nôtre, soit 4 lots supplémentaires, ainsi à terme 14 maisons devraient être construites.

Didier NOCQUET,
1er Adjoint en charge de l'Urbanisme et des finances

	Nombre	% Votants
Inscrits	576	
Abstentions	229	39,76
Votants	347	60,24
Blancs	3	0,52
Nuls	3	0,52
Exprimés	341	59,20

ÉLECTION EUROPÉENNE

M. Léopold-Edouard **DEHER-LESAINT**	**0**
M. Philippe **PONGE**	**0**
Mme Marion **MARÉCHAL**	**11**
Mme Manon **AUBRY**	**19**
M. Jordan **BARDELLA**	**129**
Mme Marie **TOUSSAINT**	**13**
M. Nagib **AZERGUI**	**0**
Mme Hélène **THOUY**	**9**
M. Olivier **TERRIEN**	**0**
Mme Caroline **ZORN**	**0**
Mme Valérie **HAYER**	**49**
M. Audric **ALEXANDRE**	**0**
Mme Marine **CHOLLEY**	**1**
M. Yann **WEHRLING**	**1**
M. François **ASSELINEAU**	**3**
M. Michel **SIMONIN**	**0**
M. Jean-Marc **FORTANÉ**	**0**
M. François-Xavier **BELLAMY**	**22**
Mme Nathalie **ARTHAUD**	**1**
M. Pierre **LARROUTUROU**	**0**
M. Georges **RENARD-KUZMANOVIC**	**0**
Mme Selma **LABIB**	**1**
Mme Camille **ADOUE**	**0**
M. Florian **PHILIPPOT**	**1**
M. Edouard **HUSSON**	**0**
M. Pierre-Marie **BONNEAU**	**0**
M. Raphaël **GLUCKSMANN**	**55**
M. Charles **HOAREAU**	**0**
M. Jean **LASSALLE**	**15**
M. Francis **LALANNE**	**0**
M. Guillaume **LACROIX**	**1**
Mme Lorys **ELMAYAN**	**0**
M. Léon **DEFFONTAINES**	**10**
M. Gaël **COSTE-MEUNIER**	**0**
M. Jean-Marc **GOVERNATORI**	**0**
M. Hamada **TRAORÉ**	**0**
Mme Laure **PATAS D'ILLIERS**	**0**
M. Patrice **GRUDÉ**	**0**

Crèche réalisée par Henri Constantin à l'église

Cérémonie du 11 novembre

Cérémonie du 8 mai

> La cérémonie s'est déroulée avec un dépôt de fleurs et la lecture du message aux Monument aux morts, au monument de la Résistance aux Hillairets et au cimetière, sur la tombe du marquisard, Marcel DANGER en présence du maire accompagné de conseillers municipaux et d'une vingtaine de personnes.

REPAS DES AÎNÉS

> 14 octobre : Pas moins de 125 personnes de Villexavier, Agudelle et St Simon étaient réunies pour le repas des aînés, sans oublier l'orchestre pour l'animation et Seguin Traiteur pour la régalade.

COMITÉ DES FÊTES

> L'Assemblée Générale du Comité des fêtes s'est tenue le lundi 27 mai 2024. Un nouveau bureau s'est constitué :

Présidente *Mme BINAGOT Sophie*
Vice-président *Mr VERGNAUD Dominique*
Trésorière *Mme MESSU Mélusine*
Secrétaire *Mr LEGER Eric*

Cette nouvelle équipe pleine d'énergie souhaite redynamiser la commune en proposant de nouvelles festivités et manifestations intergénérationnelles.
Vous pouvez leur écrire pour leur faire part de vos idées :
cdfstsimondebordes17@gmail.com

Marché de St Simon
Réouverture
Jeudi 5 Septembre

> Le Club de l'Âge d'Or a fêté le 100ème anniversaire de Mme Irène Trébuchet.

> Une nouvelle infirmière, APOLINE, est installée au cabinet paramédical – 6, place de l'église – **06.82.20.53.38**

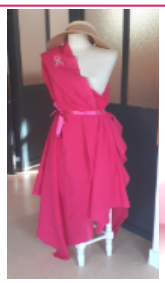

L'année dernière encore, à l'occasion d'« Octobre Rose », la Mairie s'est habillée de rose pour sensibiliser la population au dépistage du cancer du sein, apporter son soutien à ceux et celles qui luttent chaque jour contre la maladie ainsi qu'à leurs proches.

PETITES INFORMATIONS SUR SAINT SIMON DE BORDES

> Après la Guerre de Cent ans…

L'origine du nom « saint-simon-de-bordes » vient de « Saint-Simon », martyre du Ier siècle et de l'ancien français « bordes » qui signifie métairie.

La toponymie « chez Rembert », « chez Brevet », « chez Naudon »… dénote une occupation du lieu par des immigrants venus d'Anjou et du Poitou sur des terres abandonnées à la fin de la Guerre de Cent ans.

Un sentier est créé en 1986 par les enfants de l'école ! On peut découvrir « Cacherat » avec son moulin et en poursuivant le chemin, au prolongement de La Maine (affluent de La Seugne), découvrir le pont romain et le village de « chez Daupont » et de « Bordes »

Alain Claverie, Extrait

THÉÂTRE

> 18 février : une dernière représentation très bien jouée. Une salle comble, un public ravi, une ambiance festive et conviviale… La troupe de Birolu et les Clochemerle nous ont donné ce qu'il y a de meilleur ! Bravo et merci pour ce spectacle.

REPAS DE L'ÂGE D'OR

> 5 mars : Un bilan que le club juge bon – 60 personnes présentes le 5 mars – suivi d'un très bon repas apprécié par tous les convives. Le bureau et le président ont présenté le bilan d'activités et les rapports moral et financier.

Lors de cette assemblée, le club a remercié Le maire, Jean-Marc THOMAS, pour le prêt de la salle des fêtes lors de nos manifestations.

CALENDRIER DES RENCONTRES 2024

JANVIER	9 – 23
FÉVRIER	6 - 20
MARS	5 -19
AVRIL	2 – 16 - 30
MAI	14 - 28
JUIN	11 -25
JUILLET	2 -16 -30

CLUB DE L'ÂGE D'OR

Club de marche du 3ème Âge d'Or de Saint Simon de Bordes !

> 21 septembre : Tous réjouis de cette première sortie en Dordogne, à Echourgnac, avec les marcheurs du club de Saint Simon autour du lac de la Jemaye : plan d'eau équipé avec plage, restaurant, bancs et tables pour se détendre. Après le déjeuner, visite d'un vieux village d'avant-guerre « la ferme Parcot »

Puis direction Aubeterre : visite de l'église souterraine et de l'église St Jacques, découverte de magnifiques rues d'un autre âge qui méritent le détour. Ravis de cette journée, nous avons pris le chemin du retour vers 18H.

> 28 septembre : une belle et agréable journée avec la sortie à Collonges-la-Rouge avec le club de Guitinières. Visite de l'ardoiserie ; un lieu instructif et très visité, visite du village Collonges-la-Rouge ; avec des marcheurs souriants dans une ambiance chaleureuse, sous un ciel lumineux où le soleil fait des jeux de lumières au travers des rues! Un village plein de charme avec une grande richesse historique.

Alain Claverie

> 7 décembre : Salle de la Salicorne à Saujon. Arc-en-ciel production et la compagnie TRABUCCO nous ont fait vivre la vie de Edith Piaf dans une comédie musicale PADAM – PADAM. Un programme varié et entraînant dans une ambiance de rêve ! Un vrai bonheur pour les spectateurs.. avec des virtuoses de la chanson française, qui nous ont fait partager un merveilleux spectacle.

Visite de l'école en présence du Directeur d'Académie Mr Madhi Tamen, la sous-préfète de Jonzac Mme Sabrina Ladoire et les Maires du RPI.

Chers Parents,

La configuration de notre RPI (regroupement pédagogique intercommunal) est en **danger** à cause d'une baisse d'effectif.

Aussi, je reviens vers vous pour obtenir des informations sur les deux rentrées à venir afin de justifier la présence de nos 4 classes. Si vous avez un enfant né en 2021 ou 2022, je vous remercie de contacter l'école ou la mairie au plus vite afin d'obtenir des chiffres au plus près de la réalité.

Toute future inscription est également à faire connaître (de la petite section au CM2). Nous vous remercions d'avance pour votre précieuse collaboration.

Les directrices du RPI

École de Tugéras Saint Maurice : 05 46 49 26 51

École de Saint Simon de Bordes : 05 46 48 01 06

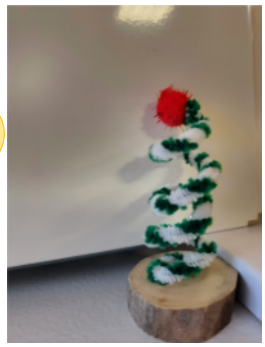

LA GARDERIE

La garderie est un lieu d'accueil et de partage où vos enfants sont accueillis par des professionnels de l'enfance. Tous les jours de la semaine à l' exception du mercredi.

De 7 h 30 à 8 h 50

et de 16 h 30 à 19 h

Les enfants bénéficient d'un goûter offert par la mairie.

Par ailleurs, ce lieu permet aux enfants de se retrouver entre camarades, de partager des moments privilégiés entre jeux et activités.

Restaurant L'Hirondelle

BON POUR 1 COCKTAIL OFFERT
Pour un menu à 32€ acheté le week-end

14 Rue de la salle des fêtes
17500 SAINT SIMON DE BORDES
05.46.49.91.95

L'APE

Cette année, suite à l'assemblée générale du 17 octobre 2023,
l'APE a accueilli un nouveau membre du bureau en qualité de trésorière.
Nous en profitons pour rappeler que tous les parents font partie de l'Association de Parents d'Elèves, c'est gratuit et qu'il est nécessaire d'avoir des parents pour organiser au mieux toutes les manifestations.

Nous remercions les parents, personnes de la commune et anciens parents qui répondent présent lors de nos demandes. Plusieurs actions ont été mises en place depuis octobre, afin de récolter des fonds pour financer les sorties, voyages, et l'achat de matériels pour les écoles du RPI :

- Ventes de madeleines Bijou, de chocolats de Noël et fromages.
- Le 12 décembre a eu lieu la fête de Noël à la salle des fêtes de St Simon.

A cette occasion, les enfants ont chanté et nous avons tenu un stand d'objets ainsi qu'une pêche aux cadeaux. Les enfants ont pu profiter de la visite du Père Noël pour faire de belles photos et recevoir un cadeau offert par l'APE.

- Le 16 décembre nous avons participé au marché de Noël de St Simon, où nous tenions la buvette avec une vente de crêpes, vin chaud, huîtres, un stand d'objets et une tombola.

Nous remercions M. le Maire de nous avoir permis de le faire, ainsi que les parents et dames de la commune qui nous ont aidé durant la journée.

- En collaboration avec Intermarché de Montendre, nous avons eu deux week-ends pour faire les emballages cadeaux. Nous remercions les parents et enfants qui ont tenu le stand.
- Nous avons deux dates pour les lotos de St Hilaire du Bois et nous avons organisé des ventes de madeleines Bijou ainsi qu'une vente de chocolats de Pâques.
- Le 9 Mars nous avons organisé également un après-midi déguisé pour fêter le carnaval à la salle des fêtes de Tugéras.

Tous les membres du bureau de l'APE et les bénévoles mettent tout en œuvre pour que les enfants puissent faire des sorties, des voyages et de belles fêtes.

Nous avons toujours besoin de parents bénévoles pour permettre à l'association de perdurer car malheureusement elle s'essouffle...

L'APE

LA BIBLIOTHÈQUE

Les bénévoles de la bibliothèque vous invitent à découvrir les ouvrages que vous pouvez emprunter. Les prêts sont gratuits.

Il est important de faire découvrir cet espace culturel aux enfants pour qu'ils acquièrent le goût de lire. Pour cela, les parents sont invités à accompagner leur enfant en dehors de leurs visites scolaires.

> Ouvrages pour les enfants : Albums, livres d'art, documentaires, BD, mangas, recueils de poèmes…

> Pour les adultes : Romans, romans policiers, BD adulte, fond local, documentaires…

Une boite à livres est installée « rue de la salle des fêtes » où chacun peut déposer ou emprunter des livres gratuitement.

L'objectif est de donner une seconde vie aux livres et de les partager en toute liberté.
Le stock de livres de la bibliothèque est régulièrement changé grâce au passage du bibliobus.
Si vous avez besoin ou envie d'un livre spécifique non présent dans la bibliothèque, il est possible de le faire venir.
Heures d'ouvertures de la bibliothèque : Jeudi de 15h à 18h.
Nous organisons 3 fois par an une soirée jeux de 19h à 22h gratuite, intergénérationnelle, conviviale et animée par une bénévole. Venez découvrir, avec vos enfants, des jeux nouveaux.

L'équipe de bénévoles de la bibliothèque

MARCHÉ DE NOËL

QUAND MARCHÉ RIME AVEC CRÉATIVITÉ !

Pour la seconde année consécutive, pour la période de Noël, plusieurs artisans ont tenu un stand où ils ont exposé leurs conceptions faites maison. Ces magnifiques créations ont attiré de nombreux visiteurs qui en ont profité pour faire leurs dernières emplettes de Noël.
L'APE s'est chargée de la décoration de la salle des fêtes, qui ne peut être que saluée. Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à ce succès.

VIE PAROISSIALE

PAROISSE SAINT EUTROPE
EN PAYS JONZACAIS

Administrateur :
Père Anthony DEL CASTILLO

Vicaire :
Père Steve ONGUENE

Presbytère de Jonzac
tél : 09.52.17.13.86

Adresse mail :
saint.eutrope@free.fr

Site internet :
http://saint.eutrope.free.fr

CRÈCHE VIVANTE

Dimanche 17 décembre, après la messe, les fidèles étaient invités à découvrir une crèche vivante animée par des jeunes de la paroisse. Tous les personnages de la crèche étaient représentés : Marie, Joseph, l'enfant Jésus, l'ange Gabriel, les Rois mages et les bergers. Des textes de l'Evangile et des chants accompagnaient les différentes scènes.

Ce moment vivant et chaleureux célébrant Noël a été unanimement apprécié.

Ensuite, pour ceux qui le souhaitaient, un repas partagé a permis d'échanger et de faire plus ample connaissance avec le père Anthony qui est à l'initiative de cette crèche vivante. Il est originaire du Pérou et exerce en France depuis 12 ans.

CALENDRIER DES MESSES

JUILLET 2024		
Samedi 6	18h00	Chaunac
Dimanche 7	11h00	Jonzac
Samedi 13	18h00	St Mauice de Tavernole
Dimanche 14	9h30 11h00	St Hilaire Jonzac
Samedi 20	18h00	Villexavier
Dimanche 21	11h00	Jonzac
Samedi 27	18h00	Guitinières
Dimanche 28	11h00	Jonzac

AOÛT 2024		
Samedi 3	18h00	Réaux
Dimanche 4	11h00	Jonzac
Samedi 10	18h00	Vanzac
Dimanche 11	11h00	Jonzac
Samedi 17	18h00	Fontaines d'O
Dimanche 18	11h00	Jonzac
Samedi 24	18h00	St Martial de Tavernole
Dimanche 25	11h00	Jonzac
Samedi 31	18h00	Mortiers

SEPTEMBRE 2024		
Dimanche 1er	11h00	Jonzac
Samedi 7	18h00	St Maurice de Tavernole
Dimanche 8	11h00	Jonzac
Samedi 14	18h00	St Simon de Bordes
Dimanche 15	11h00	Jonzac
Samedi 21	18h00	St Germain de Lusignan
Dimanche 22	11h00	Jonzac
Samedi 28	18h00	Vibrac
Dimanche 29	11h00	Jonzac

Les vendredis à 10h00 : Adoration suivie de la messe dans l'église de Jonzac.
- à 10 h en juin et à partir du 30 août
- à 11 h en juillet (il n'y en a pas en août)

<u>JEUDI 15 AOÛT</u> : Messe à 11 h à Jonzac et à 18 h à Moings.

Sylvie Chaillaud

SOIRÉE CCFD - TERRE SOLIDAIRE AUX COULEURS D'HAÏTI

Le vendredi 8 mars 2024, l'équipe du « Comité catholique contre la faim et pour le développement - Terre solidaire » de Jonzac et Archiac organisait une soirée sur HAITI dans la salle des Fêtes de Meux.

Une soixante de personnes ont répondu à l'invitation et ont pu écouter la présentation de ce pays, tout d'abord par les jeunes de l'aumônerie d'Archiac qui ont commenté les panneaux réalisés à partir de leurs recherches sur ce pays, puis par le Père Bergson JUILIEN, originaire d'Haïti, prêtre à Montendre.
A l'appui d'un diaporama, il s'est employé à nous montrer surtout les beautés et les richesses de son pays sans toutefois ignorer les graves problèmes qui agitent Haïti.
En voici un aperçu :

Haïti partage la même île que la République dominicaine dans la mer des Caraïbes.
Capitale : Port au Prince - Population : près de 12 millions en 2018 (pays le plus peuplé des Caraïbes)
Premier territoire des Caraïbes à avoir conquis son indépendance en 1804 au temps de l'esclavagisme.
Pays riche de ses traditions et son métissage de différentes civilisations : indienne, africaine, occidentale, créole...
Langues officielles : créole haïtien et français.
Religions : Catholiques (54,7%) - Baptistes (15,4%) - Pentecôtistes (7,9%) - Sans religion (10,2%)
Haïti est connu pour ses belles plages, ses paysages et ses monuments historiques dont le palais Sans Souci (ancienne demeure royale en ruine qui surplombe l'île) et la citadelle La Ferrière qui est la plus grande forteresse du continent américain (voir photos ci-après).

Grande diversité de la flore et de la faune.
Produits destinés à l'exportation : café, cacao, sisal, coton, mangues...
Artisanat riche et varié.

Richesse intellectuelle et artistique avec de grands écrivains et poètes, des traditions musicales encore présentes, une peinture qui se caractérise par un style original incarné par des artistes « naïfs »

Haïti est un territoire exposé à de nombreuses catastrophes naturelles. Cela entraîne une faible productivité qui conduit à l'insécurité alimentaire d'où une dépendance aux importations de produits alimentaires.
Haïti subit aussi les changements politiques et climatiques qui incitent les haïtiens à migrer vers la République dominicaine ou les Etats-Unis. Il en résulte actuellement un durcissement des politiques migratoires et d'accueil.
Dans ce contexte tragique, le CCFD-Terre solidaire soutient de nombreux projets dont certains ont été présentées à l'issue de l'exposé du Père Bergson :

GARR (groupe d'appui aux réfugiés et rapatriés) est une organisation qui travaille à la frontière d'Haïti et de la République dominicaine pour aider les haïtiens ayant migré en République dominicaine qui sont refoulés en Haïti ou qui sont sans papier en République dominicaine alors qu'ils y sont nés.

TET'KOLE est un mouvement de petits paysans qui oeuvre pour une souveraineté alimentaire en renforçant les liens entre des petites coopératives.

ITECA est une organisation qui se consacre à la formation technique et à la gestion agricole. Ainsi elle soutient par exemple des haïtiennes qui se sont lancées dans la culture de la mangue. Elles font la transformation et la commercialisation. ITECA les encourage à s'associer pour mieux coordonner leurs efforts.

CONCERT'ACTION est un réseau de gestion communautaire pour l'accès à l'eau potable et l'entretien des ouvrages hydriques.

KNFP crée des espaces de concertation citoyenne pour discuter des enjeux de développement local en matière de santé, de sécurité, d'éducation pour favoriser le lien avec les autorités locales et pour donner la parole aux populations exclues des pôles de décision.

Pour terminer la soirée, nous avons pu déguster une délicieuse recette haïtienne, à savoir du poulet avec des légumes et une sauce épicée, mitonnés par deux bénévoles, Martine et Nicole que nous remercions vivement.

Comme chaque année, des produits du commerce équitable (café, thé, chocolat …) étaient proposés à la vente.

A D M R CHEZ VOUS !

> L'association ADMR de Saint Simon de Bordes a été créée le 1er octobre 2023.

Elle compte actuellement 8 salariées qui interviennent auprès de 56 bénéficiaires, répartis sur 19 communes : Allas Bocage, Agudelle, Champagnac, Clam, Fontaines d'Ozillac, Guitinières, Jonzac, Léoville, Lussac, Nieul le Virouil, Ozillac, Saint Germain du Lusignan, Saint Hilaire du Bois, Saint Martial de Vitaterne, Saint Médard, Saint Simon de Bordes, Salignac de Mirambeau , Soubran et Villexavier.

Le bureau est situé **18 rue Principale**, il est ouvert tous les lundis et jeudis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, vous serez accueillis par Virginie, assistante de gestion. Vous pouvez nous contacter au 05 17 24 04 90 du lundi au vendredi ou par mail :

saintsimondebordes@fede17.admr.org

Nous proposons différents services aux personnes chez qui nous intervenons : aides à l'entretien du logement, à la toilette, aux courses, à la préparation des repas, à la garde d'enfants, aux formalités administratives… Nous aidons des personnes dépendantes et autonomes, de tout âge, afin de faciliter leur vie quotidienne.

L'ADMR propose aussi un service de téléassistance.

Elle participe à l'animation des territoires, et garde toujours ses mêmes valeurs de bénévolat, d'entraide et de proximité.

L'ADMR, 1er réseau associatif français de service à la personne, est présente depuis plus de 75 ans en Charente Maritime.

Notre réseau comprend 24 associations locales d'aide à domicile sur le département avec 210 bénévoles qui œuvrent au sein de nos associations et favorisent le lien social.

En 2023, 800 salariés ont aidé 5 500 personnes.

La Fédération, certifiée ISO 9001, qui a son siège à Saintes, accompagne les associations dans la réalisation de leurs projets, lui fournit un soutien administratif et financier, forme les bénévoles et les salariés.

Le réseau ADMR de Charente-Maritime a maintenu sa volonté de structurer son organisation autour d'un système de management qualité ISO 9001 et NF services aux personnes. Ce système qualité a permis de structurer et d'uniformiser le fonctionnement de nos associations afin de proposer une offre de services efficiente, tant à nos usagers, qu'à nos associations locales.

Il est garant de l'uniformité de la qualité des prestations de l'ensemble du réseau.
La Fédération est engagée RSE (responsabilité sociétale et environnementale) depuis 2023. Cet engagement vient renforcer son ancrage dans la recherche de la qualité de vie au travail, et dans les préoccupations environnementales.

Si vous disposez d'un peu de temps, aimez les contacts humains et cherchez à vous rendre utile, n'hésitez pas à venir nous rencontrer au siège de l'association, nous avons toujours besoin de bénévoles pour créer du lien avec nos clients et nos intervenants.

L'A D M R

LA MAINE ET LA CENDRONNE, DES COURS D'EAU CLASSÉS NATURA 2000...

> Natura 2000 est un réseau de sites naturels européens, terrestres et/ou marins, qui vise à préserver la biodiversité, tout en prenant en compte les activités humaines. Ces sites ont été sélectionnés de par la présence d'espèces animales et végétales, et de milieux naturels dits d'intérêt communautaire ; car ils sont en danger, rares, menacés, en voie d'extinction ou propres à un territoire.

La commune de Saint-Simon-de-Bordes est concernée par deux cours d'eau classés Natura 2000 : la Maine (appelée également la Rochette) et la Cendronne.

Pour avoir plus d'information, contactez :
Barbara MONNEREAU, animatrice Natura 2000 au SYMBAS
06 45 98 03 26 – natura2000@symbas.fr
https://hautevalleeseugne.n2000.fr/

Agrion de Mercure

La Haute vallée de la Seugne et ses affluents, un site d'une grande richesse écologique.

> Parmi les milieux présents sur ce territoire, on peut observer des prairies humides, des forêts alluviales, des mégaphorbiaies (prairies humides à hautes herbes), … Ces habitats abritent de multiples espèces protégées.

Des mammifères sont présents, comme la Loutre d'Europe au corps fuselé qui lui permet d'être une excellente nageuse, le Vison d'Europe une espèce en danger critique d'extinction, les chauves-souris qui chassent nos insectes au fil de l'eau et dans les bocages.

De magnifiques insectes peuvent être aussi observés tels que la Rosalie des Alpes aux couleurs vives d'un bleu cendré ou le Lucane-cerf-Volant qui fait un fort bourdonnement lors de son vol. Mais également des papillons comme le Cuivré des Marais au couleur bleuâtre et orangé ou des libellules qui parcourent nos cours d'eau, et bien d'autres encore…

De nuit, en bord de cours d'eau, on peut observer…

> Le SYMBAS pose régulièrement des caméras en bord de cours d'eau, pour observer les mammifères et oiseaux qui y vivent … Plusieurs espèces ont pu être observées sur la Maine à Saint-Simon-de-Bordes telles que des ragondins, rats, sanglier, chevreuils, le merle noir, le geai des chênes, le canard colvert. Mais surtout, ce qui a retenu toute notre attention, c'est l'observation d'espèces protégées telles que la loutre d'Europe, la genette commune, le héron cendré et la chouette hulotte ….

Sur le site internet du SYMBAS, vous pourrez observer les vidéos de l'année : https://www.symbas.fr/

Chouette hulotte

Loutre d'Europe

Genette commune

Loutre d'Europe

Vison d'Europe

Cistude d'Europe

Rosalie des Alpes

Lucane Cerf-Volant

Grand Rhinolophe

Cuivré des Marais

Face supérieure

Femelle

Mâle

Et au printemps puis à l'été, par temps ensoleillé, on peut apercevoir …

> Comme évoqué précédemment, certains papillons protégés sont répartis sur les zones humides de St-Simon-de-Bordes.
C'est le cas du Cuivré des Marais qui a été observé à plusieurs reprises dans des mégaphorbiaies (végétation de hautes herbes) et prairies humides. C'est une espèce protégée, classée vulnérable en Poitou-Charentes. C'est rare de pouvoir l'observer, alors soyez attentif, il vol de mai à juin, puis de juillet à août.

Le dessous des ailes est similaires chez les deux sexes : de couleur gris-bleu, avec une large bande orange près du bord. Par contre, le dessus des ailes permet de distinguer le mâle de la femelle.
La femelle a le dessus des ailes orangées avec plusieurs tâches sombres, alors que le mâle les a orange vif.

Une biodiversité à préserver !

> Vous êtes propriétaire ou usager d'une parcelle située en site Natura 2000 et vous souhaitez participer à la mise en œuvre d'actions pour préserver cette biodiversité ? Vous pouvez ! Divers outils Natura 2000 sont à disposition des propriétaires (publics ou privés) et usagers (associations, exploitants agricoles, etc. …)

> Pour les parcelles agricoles, déclarées à la PAC, les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) permettent de mettre en œuvre des actions agricoles favorables à la préservation de la biodiversité, en contrepartie d'une rémunération financière.
Ainsi, vous pourriez créer une prairie, limiter la pression de pâturage, ou adapter les modalités de fauche des prairies … Les rémunérations varient de 150 à 650 €/ha/an.

> Pour les parcelles non déclarées à la PAC (Politique Agricole Commune), les contrats Natura 2000 permettent de financer, grâce à des aides publiques, des actions de restauration, d'aménagement ou de gestion des espaces naturels : créer une mare, remettre en prairie une friche où sont présents arbustes et ronciers, planter des haies, poser des clôtures pour mettre en place du pâturage, faire faucher ou pâturer une prairie, réaliser une gestion environnementale des boisements, etc … L'action sera remboursée à 100% pour les propriétaires privés et usagers, et jusqu'à 80% pour les collectivités !

> Pour toutes les parcelles situées en site Natura 2000, la charte Natura 2000 vise à valoriser des bonnes pratiques de gestion favorables aux espèces et habitats d'intérêt communautaire.
Les chartes Natura 2000 peuvent concerner des pratiques de gestion liées aux milieux naturels ou aux activités économiques (randonnées pédestres, équestres, cyclistes, structures d'hébergements (gîtes, camping…) Cette adhésion, qui est gratuite, permet d'être exonéré de la taxe foncière sur les propriétés non bâties

Pour avoir plus d'information, contactez :
Barbara MONNEREAU, animatrice Natura 2000 au SYMBAS
06 45 98 03 26 – natura2000@symbas.fr
https://hautevalleeseugne.n2000.fr/

Une frétillaire

ENEDIS & VOUS
en Charente-Maritime

La sécurité, une priorité !

> Le propriétaire peut réaliser lui-même l'élagage ou faire appel à une entreprise agréée de son choix à ses frais, après un contact préalable avec Enedis par l'envoi d'une Déclaration de projet de Travaux et une Déclaration d'intention de Commencement de Travaux.

Dans certains cas, Enedis peut intervenir par mesure de sécurité.

Si un arbre menace une ligne, prévenez le service Dépannage d'Enedis :

09.726.750.17

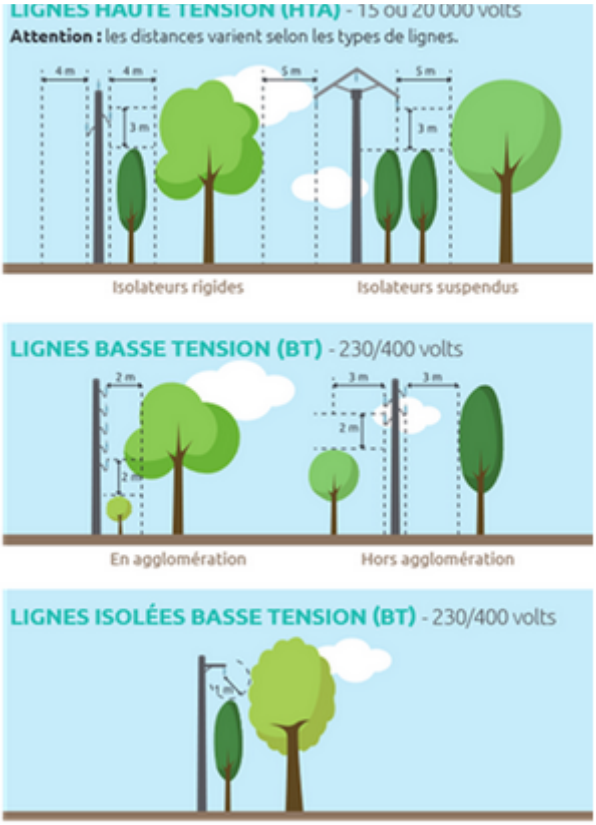

ENEDIS

L'élagage, un véritable enjeu pour l'acheminement d'électricité !

Nos conseils

1. Ne plantez pas sous les lignes. Aux abords des lignes, plantez en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité.
2. Soyez prévoyant, entretenez la végétation avant qu'elle ne soit trop près des lignes : 3 mètres.
3. Vérifiez que votre assurance « responsabilité civile » prend bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.

La sécurité, une priorité !

⚠ Vous pouvez vous-même réaliser l'élagage ou faire appel à une entreprise agréée de votre choix et à vos frais, après un contact préalable avec Enedis par l'envoi d'une Déclaration de projet de Travaux et une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux. Dans certains cas, Enedis peut intervenir par mesure de sécurité.

- ✘ Ne jamais toucher une ligne, même en câble isolé ;
- ✘ Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 3 mètres des lignes ;
- ✘ Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont trop proches d'une ligne ;
- ✘ Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne;

Si un arbre menace une ligne, prévenez le service dépannage d'Enedis au **09 726 750 17**.

En cas de doute, rendez-vous sur enedis.fr

Le saviez-vous ?

> Un arbre qui tombe sur une ligne , c'est environ 4 heures sans électricité pour les clients concernés.

> Des branches qui touchent des lignes génèrent des microcoupures et peuvent perturber l'alimentation d'environ 1000 clients.

Qui est en charge de l'élagage ?

> Le propriétaire de végétations qui causeraient des dégâts sur le réseau électrique pourra voir sa responsabilité engagée en cas de dommage chez les clients.

Campagne d'élagage :

> Dans le cadre d'un partenariat avec Enedis, la SARL BERGER procédera à l'entretien de la végétation à proximité des réseaux du 18/03 au 31/12/2024.

SAINT SIMON DE BORDES

COMITÉ DES FÊTES

BALADE

29 SAMEDI JUIN 2024

DÉPART 9 H

PARKING DE L'ETANG

8 Km

MATIN
Boissons chaudes
Madeleines

MIDI
APÉRITIF OFFERT

3€/personne
Gratuit pour les -12 ans

CALENDRIER 2024 DES COLLECTES

OZILLAC / ST SIMON DE BORDES / VILLEXAVIER / AGUDELLE

ORDURES MENAGERES à partir de 12h

SACS JAUNES à partir de 12h

FERIE non collecté

Retrouver toutes les informations sur https://www.haute-saintonge.org/dechets/les-collectes

Janvier			Février			Mars			Avril			Mai		
1	L	1	1	J		1	V		1	L	14	1	M	
2	M		2	V		2	S		2	M		2	J	
3	M		3	S		3	D		3	M		3	V	
4	J		4	D		4	L	10	4	J		4	S	
5	V		5	L	6	5	M		5	V		5	D	
6	S		6	M		6	M		6	S		6	L	19
7	D		7	M		7	J		7	D		7	M	
8	L	2	8	J		8	V		8	L	15	8	M	
9	M		9	V		9	S		9	M		9	J	
10	M		10	S		10	D		10	M		10	V	
11	J		11	D		11	L	11	11	J		11	S	
12	V		12	L	7	12	M		12	V		12	D	
13	S		13	M		13	M		13	S		13	L	20
14	D		14	M		14	J		14	D		14	M	
15	L	3	15	J		15	V		15	L	16	15	M	
16	M		16	V		16	S		16	M		16	J	
17	M		17	S		17	D		17	M		17	V	
18	J		18	D		18	L	12	18	J		18	S	
19	V		19	L	8	19	M		19	V		19	D	
20	S		20	M		20	M		20	S		20	L	21
21	D		21	M		21	J		21	D		21	M	
22	L	4	22	J		22	V		22	L	17	22	M	
23	M		23	V		23	S		23	M		23	J	
24	M		24	S		24	D		24	M		24	V	
25	J		25	D		25	L	13	25	J		25	S	
26	V		26	L	9	26	M		26	V		26	D	
27	S		27	M		27	M		27	S		27	L	22
28	D		28	M		28	J		28	D		28	M	
29	L	5	29	J		29	V		29	L	18	29	M	
30	M					30	S		30	M		30	J	
31	M					31	D					31	V	

Juin			Juillet			Août			Septembre			Octobre		
1	S		1	L	27	1	J		1	D		1	M	
2	D		2	M		2	V		2	L	36	2	M	
3	L	23	3	M		3	S		3	M		3	J	
4	M		4	J		4	D		4	M		4	V	
5	M		5	V		5	L	32	5	J		5	S	
6	J		6	S		6	M		6	V		6	D	
7	V		7	D		7	M		7	S		7	L	41
8	S		8	L	28	8	J		8	D		8	M	
9	D		9	M		9	V		9	L	37	9	M	
10	L	24	10	M		10	S		10	M		10	J	
11	M		11	J		11	D		11	M		11	V	
12	M		12	V		12	L	33	12	J		12	S	
13	J		13	S		13	M		13	V		13	D	
14	V		14	D		14	M		14	S		14	L	42
15	S		15	L	29	15	J		15	D		15	M	
16	D		16	M		16	V		16	L	38	16	M	
17	L	25	17	M		17	S		17	M		17	J	
18	M		18	J		18	D		18	M		18	V	
19	M		19	V		19	L	34	19	J		19	S	
20	J		20	S		20	M		20	V		20	D	
21	V		21	D		21	M		21	S		21	L	43
22	S		22	L	30	22	J		22	D		22	M	
23	D		23	M		23	V		23	L	39	23	M	
24	L	26	24	M		24	S		24	M		24	J	
25	M		25	J		25	D		25	M		25	V	
26	M		26	V		26	L	35	26	J		26	S	
27	J		27	S		27	M		27	V		27	D	
28	V		28	D		28	M		28	S		28	L	44
29	S		29	L	31	29	J		29	D		29	M	
30	D		30	M		30	V		30	L	40	30	M	
			31	M		31	S					31	J	

Novembre			Décembre		
1	V		1	D	
2	S		2	L	49
3	D		3	M	
4	L	45	4	M	
5	M		5	J	
6	M		6	V	
7	J		7	S	
8	V		8	D	
9	S		9	L	50
10	D		10	M	
11	L	46	11	M	
12	M		12	J	
13	M		13	V	
14	J		14	S	
15	V		15	D	
16	S		16	L	51
17	D		17	M	
18	L	47	18	M	
19	M		19	J	
20	M		20	V	
21	J		21	S	
22	V		22	D	
23	S		23	L	52
24	D		24	M	
25	L	48	25	M	
26	M		26	J	
27	M		27	V	
28	J		28	S	
29	V		29	D	
30	S		30	L	1
			31	M	

MAIRIE « 8, RUE DE LA SALLE DES FÊTES » 17500 SAINT SIMON DE BORDES - *05.46.48.05.09*
Mail : mairie@saintsimondebordes.fr
Site internet : www.saintsimondebordes.fr